



Reclassement injuste, commis devient chef et cuisinier devient commis

Par **mike**, le **20/09/2012** à **14:43**

Bonjour,
Je suis actuellement cuisinier dans une association hospitalière, ces dernières années on a eu le droit à 2 pse, je n'étais pas concerné par un licenciement parce que il y a eu suffisamment de départ volontaire. Ensuite on m'a proposé une liste de poste de cuisinier, responsable de cuisine et commis, je devais choisir les postes qui m'intéressaient et les donner à mon employeur. Étant cuisinier j'ai demandé un poste de responsable que l'on m'a pas attribué mais un poste de commis dans le même établissement et le poste de responsable était attribué à un commis.
Je trouve cela injuste car j'ai les diplômes que le commis qui va recevoir le poste n'a pas.
Est-ce légal ?
Quels sont les recours pour faire appel à cette décision ?
Cordialement